



A vos cultures

N°18 – 29 mai 2024

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°17

A RETENIR :

Blé : Pour les parcelles plus tardives, intervenir dès le début floraison en fonction du risque agronomique fusariose. Ailleurs, la protection doit être en place.

Orge : La protection fongicide doit être en place.

Triticale : La protection fongicide doit être en place.

Tournesol et maïs : le stade 6 feuilles étant atteint, fin du risque vis-à-vis des limaces et des oiseaux. Maintenir la surveillance sur les parcelles ressemées. Des dégâts de taupins sur maïs observés sur des parcelles hors réseau et dans 4 parcelles du réseau.

BLE

Au niveau de l'Auvergne, quatorze parcelles de blé ont été observées cette semaine avec 38 % au stade grains laitoux, 50% à floraison et 14 % au stade épisaison. La majorité des parcelles du réseau ont été protégées.

Oïdium :

Seules trois parcelles du réseau (Puy de Dôme) présentent des symptômes pour une parcelle, on note 10 % des F3 touchées et une avec 10% des F2. La troisième parcelle est plus fortement touchée avec 90% des F3 et 70% des F2 et 40% des F1.

Rouille brune :

Quatre parcelles du réseau signalent la présence de la rouille brune. Pour l'Allier, une parcelle présente 60 % des F3 et 20% des F2 touchées.

Septoriose :

Cette semaine la septoriose a continué sa progression, elle est maintenant présente sur treize parcelles du réseau dont quatre dans l'Allier avec de 10 à 100 % des F3 touchées et pour trois parcelles 20% à 100% des F2 et 10 à 70% des F1. **D'après le modèle SEPTO-LIS d'Arvalis, le risque est fort pour tous les types de variétés (sensibles ou peu sensibles) et pour toutes dates de semis.**

Rouille jaune :

Non signalée cette semaine dans les parcelles du réseau. Rappel, la rouille jaune a été signalée les semaines passées sur l'Allier sur les variétés RGT Sacramento, Unik et Uli 12 et SY Moisson.

En résumé, la septoriose poursuit sa progression ainsi que la rouilles brune (la majorité des parcelles observées ont été protégées).

FUSARIOSES DES EPIS :

Au vu des pluies récurrentes de ces derniers jours, le risque fusariose est important dans tous les secteurs. Pour la majorité des parcelles, la protection doit être en place.

Le risque de contamination par les fusarioses dépend des conditions climatiques et notamment du cumul de précipitations autour de la floraison (+/-7 jours). Les Fusarium, responsables de l'accumulation de mycotoxines DON et de pertes de rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 19 et 29°C tandis que les Microdochium, qui ne produisent pas de DON mais peuvent être responsables de forts impacts sur le rendement, sont favorisés par des températures comprises entre 12 et 21°C. Pour le développement des Fusarium, le précédent, la gestion des résidus et la sensibilité des variétés définissent le risque agronomique. Celui-ci est maximal pour des variétés sensibles ou des blés implantés après maïs sans broyage et enfouissement des cannes.

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/-7 jours)		
				<10	10-40	>40
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	1			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	4		T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4			T
		Peu sensibles	5			T
		Moyennement sensibles	5		T	T
		Sensibles	6	T	T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4			T
		Peu sensibles	5			T
		Moyennement sensibles	6		T	T
		Sensibles	7	T	T	T

Grille de risque fusariose (source Arvalis Institut du Végétal)

Pour les parcelles entrant en floraison, celles-ci sont dans la tranche de cumuls de pluies sur -7j/+7j 10 à 40 mm ou supérieures à 40 mm (prévisions à 5 j comprises). Cela doit être pris en compte dans l'évaluation du risque de chaque parcelle, également fonction de la sensibilité de la variété et de la gestion des résidus.

Pour les parcelles au stade début floraison ou pour les parcelles les plus tardives qui entreront en floraison dans les prochains jours, au vu des conditions météorologiques actuelles prenant en compte les cumuls de précipitations depuis les sept derniers jours et ceux à venir, nous vous proposons différentes stratégies :

Parcelles ayant bénéficié d'un cumul de pluie de plus de 10 à 40 mm ou plus de 40 mm durant les 7 derniers jours avec précédents maïs ou sorgho sans labour (ou blés autres précédents dans secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour) intervenir début floraison avec :

PROSARO/PIANO 1 l (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 51 €

Parcelles avec autres précédents (et secteurs avec faible proportion de semis de blé de maïs sans labour) avec un cumul de pluviométrie compris entre 10 et 40 mm ou supérieur à 40 mm et traitement T2 feuillage effectuée au 20 25 avril :

BALMORA 1 l (tébuconazole 250 g/l) 18 €

Une seule application par an de spécialités à base de tébuconazole. Pour les parcelles ayant été protégées en T1 avec un produit à base de tébuconazole, intervenir avec un produit à base metconazole type Caramba Star (metconazole 90 g/l) 1 l/ha

CECIDOMYIE ORANGE : L'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. Sur les 7 parcelles observées on note 4 parcelles de Limagnes qui présentent des captures, entre 1 et 14 captures en 7 jours. Le temps orageux de ces derniers jours est favorable aux vols



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : La cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3 mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle.

Observation et seuil de nuisibilité : Le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observez le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En terme de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

Evaluation du risque agronomique cécidomyies à l'échelle de la parcelle.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argileux (+ craie)	2
		Rotation avec Blé/Blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argileux (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans Blé/Blé	Sableux	5
			Limoneux	5
			Argileux (+ craie)	6
Rotation avec Blé/Blé	Sableux	7		
	Limoneux	7		
	Argileux (+ craie)	8		

ARVALIS - Institut du végétal, 2012

(*) Résistance aux cécidomyies orange.

Préconisations suivant la note de risque :

0 : Parcelle ne présentant aucun risque. Ne pas traiter. Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.

1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.

5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller si un traitement est nécessaire (seuil = 10 cécidomyies/piège/24h).

7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est préconisée afin de déclencher le traitement à la bonne date. Le semis d'une variété résistante est conseillé.

Remarques :

- Si un traitement est déclenché, le faire seulement lorsque les cécidomyies sont en plein vol (au crépuscule et par temps calme). En effet, aucun produit insecticide n'a d'effet ovicide.
- Une attaque de cécidomyies provoquera des dégâts seulement si elle a lieu pendant la période sensible du blé (début épiaison - fin floraison) ; la pose de pièges en dehors de cette période n'est pas nécessaire.
- Le risque cécidomyies orange est fortement dépendant de la météo. S'il n'y a pas de pluie (ou irrigation) importante associée à des températures chaudes en Avril-Mai, alors les émergences sont plus faibles.

Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés CELEBRITY, FILON, KWS ULTIM, OREGRAIN, PILIER, PRESTANCE, PROVIDENCE, RGT MONTECARLO, RGT VIVENDO, RUBISKO, SY ADORATION TENOR, INTENSITY et JERIKO.

Il existe plusieurs substances actives homologuées mais leur efficacité est moyenne. Exemple de produit utilisable : **DECIS EXPERT à 0.063 l/ha** (deltaméthrine 100 g/l)

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
INTENSITY	6	6	7	8	6	5,5
JERIKO	3	7	7	7	7	6,5
KAROQUE	3	5	6,5	7	6	4,5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7	7	6,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	4	7	(5)
SU MOUSQUETON	3	7	7	7	5	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7*	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7*	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

*Les notes rouille jaune de SY MOISSON et UNIK n'ont pas été réévaluées depuis plusieurs années et semblent surévaluées au vu de leur comportement.

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

ORGE

Les maladies sont toujours bien présentes cf. BSV de cette semaine.

La protection est en place dans toutes les situations.

TRITICALE

Comme pour l'orge, les maladies notamment la rhynchosporiose restent bien présentes cf. BSV de cette semaine.

La protection doit être en place dans toutes les situations.

Pour l'orge et le triticale si besoin, voir nos précédents bulletins.

MAIS et TOURNESOL

Treize parcelles observées cette semaine en maïs dont les stades sont compris entre 4 et 7 feuilles.

Limaces :

Les conditions météorologiques n'ont pas été propices à une pousse rapide des maïs et tournesol, des dégâts de limaces sont observés sur l'ensemble des parcelles de maïs . Des dégâts sont également signalés sur tournesol.

De plus la forte pluviométrie n'a pas été propice pour pouvoir intervenir et/ou a pu provoquer un lessivage des granulés sur les parcelles ayant fait l'objet d'une intervention au semis.

Il faut accentuer la surveillance jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs et 3-4 feuilles du tournesol . La météo reste propice à leur activité.

Fin du risque pour les parcelles ayant atteint ou dépassé le stade 6 feuilles.

Sur les liens ci-dessous vous trouverez les recommandations d'Arvalis et de Terres Inovia sur la gestion du risque limaces sur maïs et tournesol :

https://fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=3&type_acc=3&id_acc=120

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-tournesol-la-limace>

En cas d'intervention sur attaques importantes et symptômes sur plantes marqués, préférez un produit à base de métaldéhyde ou un produit mixte associant métaldéhyde et phosphate ferrique.

Oiseaux :

Des dégâts sont ponctuellement observés sur tournesol et maïs. Dans le réseau maïs, 5 parcelles sont touchées. Outre les différentes méthodes d'effarouchements, il n'existe malheureusement pas vraiment de lutte curative face à de grosses populations et des cultures qui se développent lentement.



Cotylédons partiellement détruits



Apex sectionné



Graine décortiquée



Plantule arrachée



Dégâts de colombidés
(pigeon ramier, pigeon bizet ..)



Dégâts de corvidés
(corbeau freu, corneille ...)

Photos dégâts d'oiseaux sur tournesol (source Terres Inovia)

Afin d'être en mesure de recenser les dégâts de gibiers, oiseaux ... le réseau des Chambres d'Agriculture France a créé une application en ligne « Dégâts de la faune sauvage »

<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/une-application-pour-declarer-ses-degats-de-gibier/>

TAUPIN :

Quatre signalements cette semaine dans le Puy de Dôme et signalé dans deux parcelles hors réseau dans l'Allier.

PYRALES :

Le réseau de piégeage est en place et le début de vol devrait débuter vers le 15 juin. cf. BSV de cette semaine.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)
https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action
- Et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

"La Chambre d'agriculture est titulaire d'un contrat d'assurance n°32075969X-2124 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques"

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction : Luc Fournier et Mickaël Bimbard

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

